

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 65 (1951-1953)
Heft: 278

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1950 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait des Procès-verbaux de la S.V.S.N.

(Suite de la page 72).

La partie administrative étant terminée, M. Guénin passe la présidence à M. *Charles Chessex*, président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature. Celui-ci salue les nombreux assistants et donne la parole à M. *Charles Massy*, chef du Service cantonal des forêts, de la chasse et de la pêche, pour un rapide aperçu de l'état des forêts du Plateau et du Jura vaudois.

Conférence.

M. **Edouard Rieben**, inspecteur forestier à Vallorbe. — *Les associations naturelles de plantes forestières dans le Jura* (avec projections).

Séance du 15 novembre 1950, à 16 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. H. Guénin, président.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} novembre est adopté.

Décès. — Le 14 novembre est décédé M. *Jean-Marc Jomini*, professeur, directeur de l'École Nouvelle à Lutry, admis en 1926 dans la Société.

Admissions. — MM. *Jean-Claude Anex*, *Guy Chamot*, *Béla Kenedy*, *Walter Lehmann* et *Paul Meylan* sont reçus en qualité de membres ordinaires, ainsi que quatre membres corporatifs : les *Grands Moulins de Cossonay S. A.*, *Henniez-Lithinée S. A.*, *Rhône S. A.* à Lausanne, *Hermann Thorens S. A.* à Sainte-Croix.

Communications scientifiques.

Henri Onde. — *Essai de classification des verrous glaciaires* (avec projections).

Max Bouët. — *La vaudaire d'orage du 11 juin 1950* (présentée par M. Guénin). (Voir ce Bulletin, p. 33).

Questions et Réponses.

Robert Mercier. — *Pourquoi l'étincelle électrique et la foudre font-elles du bruit ?* (avec projections).

L'auteur de la réponse ajoute quelques indications au sujet des questions que lui posent MM. A. Renaud et R. Margot.

Séance du 29 novembre 1950, à 20 h. 30.

Auditoire de Botanique.

Présidence : M. H. Guénin, président.

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre est adopté.

Candidature. — M. *Daniel Reymond*, étudiant en sciences naturelles, à Lausanne, présenté par MM. Pilet et Guénin.

Distinction. — M. *Samuel May*, ancien professeur, a été nommé professeur honoraire de l'Université de Lausanne, en témoignage de reconnaissance pour services rendus.

Conférence.

Paul-E. Pilet. — *A la découverte des hormones végétales (auxines)*, avec projections et démonstrations.

Assemblée générale du 15 décembre 1950, à 16 h.

Salle Tissot.

Présidence : M. H. Guénin, président.

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre est adopté.

Décès. — Ce n'est que maintenant que nous parvient la nouvelle de la mort, survenue le 27 février dernier, de M. *Henri Pittier*, nommé membre d'honneur de la Société en 1896; M. Pittier s'était fixé depuis 1919 à Caracas où il déploya une remarquable activité scientifique.

Admissions. — M. *Adolphe Goeldlin de Tiefenau*, Dr en droit, à Burier, présenté par MM. Muhlethaler et J. Aubert, et M. *Daniel Raymond*, présenté à la dernière séance.

Ordre du jour statutaire.

1. M. *Guénin* donne lecture du

Rapport du Comité pour l'année 1950.

Certains événements extraordinaires et heureux agitent parfois la vie habituellement paisible de notre Société et rompent la monotonie des rapports annuels du Comité. Telles furent par exemple les assises de la SHSN à Lausanne l'an dernier, dont l'organisation nous préoccupa pendant plusieurs mois, et dont le succès inspira le précédent compte rendu de notre activité. Mais les années se suivent sans se ressembler et, en cette fin de 1950, aucun fait ne se révèle assez important pour occuper une place prépondérante dans le présent rapport. Toutefois, cette année fut, malgré les difficultés que chaque Comité doit surmonter depuis longtemps déjà, une période satisfaisante : l'effectif de nos membres a augmenté, l'horaire des séances a pu être respecté, nos publications ont été abondantes sans aggraver l'état de nos finances, enfin les contacts que nous avons eus avec d'autres groupements scientifiques du canton sont devenus plus étroits.

Membres : Nous avons eu le chagrin de perdre par décès sept membres qui sont :

Mlle Madeleine Butticaz	reçue en 1931
MM. Rodolphe Fueter, membre d'honneur	reçu en 1950
Jean-Marc Jomini	reçu en 1926
Paul Murisier, membre émérite	reçu en 1901
Marius Nicollier	reçu en 1892
Henri Pittier, membre d'honneur	reçu en 1896
Alfred Rosselet, ancien président	reçu en 1908

Nous avons dû accepter avec regret huit démissions, celles de :

Mme Geneviève Savary-Zumstein	Mlle Hélène Maeder
MM. Emile Antonini	MM. Jean Schopfer
Paul Duruz	Raymond Truan
Charles Gut	Edwin Ziegler

Par contre, notre Société s'est enrichie de trente-et-un nouveaux membres. Ce sont les membres actifs suivants :

Mlle Claudette Sauser, étudiante	MM. R. Goldschmidt, ch. de cours
MM. Jean-Claude Anex, géologue	Béla Kennedy, étudiant
Héli Badoux, professeur	Walter Lehmann, étudiant
François Bettex, étudiant	Pierre Magnenat, Dr en méd.
Georges Brunisholz, priv.-doc.	Louis Margot, étudiant
Guy Chamot, étudiant	Michel Margot, étudiant
Konrad Durrenmatt, Dr ès sc.	Paul Meylan, ingénieur
Edouard Eugster, étudiant	Edouard Noetzli, géologue
Jean-Paul Ferrini, étudiant	Daniel Reymond, étudiant
Jacques Gabus, étudiant	Fernand Schmid, étudiant
Marcel Glardon, lic. ès sc.	Jean Sigg, Dr ès sc.
Adolphe Goeldlin, Dr en droit	Emmanuel Veillon, Dr ès sc.

puis les membres corporatifs que voici :

Grands Moulins de Cossonay S. A.	Hermann Thorens S. A.
Henniez-Lithinée S. A.	Rhône S. A.
Nestlé S. A.	

Enfin, nous nous sommes attaché deux membres d'honneur :

MM. Alexandre von Muralt et Rodolphe Fueter.

L'effectif de notre association comprend donc par rapport à 1949 :

	fin 1949	diminution	augmentation	fin 1950
membres actifs	371	12	24	383
» corporatifs	10	—	5	15
» émérites	10	1	—	9
» d'honneur	15	2	2	15
total	406	15	31	422

et marque une augmentation nette de 16 unités.

Au point de vue comptable, nos membres se répartissent de la manière suivante :

membres urbains	175
» forains	119
étudiants	34
membres corporatifs	15
» exonérés	20
» à vie	30
» émérites	9
» d'honneur	15
» en congé	5
	<u>422</u>

Séances : Selon la coutume établie, il avait été prévu treize séances et trois assemblées générales qui furent tenues conformément à l'horaire et au cours desquelles furent présentées 32 communications et conférences se rapportant à diverses disciplines scientifiques :

Astronomie (1)	Histologie (2)
Bactériologie (1)	Hydrologie (2)
Biologie (1)	Météorologie (1)
Botanique (5)	Méthodologie (1)
Chimie (1)	Minéralogie (1)
Géographie (3)	Physique (3)
Géologie (3)	Zoologie et entomologie (7)

Le service « Questions et Réponses » n'a été que très peu sollicité et il ne fut répondu qu'à trois questions, l'une d'Astronomie, la seconde de Botanique et la troisième de Physique.

L'assemblée générale d'été eut lieu à Rolle, ville qui n'avait pas été visitée par notre Société depuis cinquante ans au moins, et où nous fûmes reçus cordialement par les Etablissements Schenk S. A. et par les autorités. Le temps, capricieux le matin, marqua une saute d'humeur fâcheuse au début de l'après-midi, alors que les congressistes accompagnés de notabilités rolloises se rendaient au Lac Vert, si bien que tous, même les caractères les mieux « trempés », renoncèrent à gagner la vallée de Prévondavaud, but de l'excursion. En revanche, ce fut par une magnifique journée d'automne que nous pûmes visiter sous la direction de MM. Pierre Mercier et Jean Perret les stations d'aération et de filtration du Lac de Bret. Nous tenons à remercier encore une fois tous nos hôtes.

Nous avons eu l'occasion d'entendre en séance extraordinaire une conférence de M. G. de Beer, professeur à l'Université de Londres et Directeur du British Museum, intitulée : « Idées nouvelles sur l'Evolution progressive ». Nous nous sommes associés à la Société mycologique vaudoise, à la Société vaudoise d'Entomologie et au Cercle vaudois de Botanique pour faire venir M. R. Heim, membre de l'Académie des Sciences et Directeur du laboratoire de Cryptogamie au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris, qui nous traita : « Les rapports entre les Insectes et les Champignons ». Cette année encore, nous avons organisé une conférence académique qui, malgré l'intérêt que présentait le thème développé par M. J. Cabannes, membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne, n'attira pas un public aussi nombreux qu'on pouvait l'espérer. Enfin, rappelons le succès qu'obtint l'excursion que nous avons faite aux Dunes de Sciex en commun, avec la Société vaudoise d'Entomologie et le Cercle vaudois de Botanique, sous l'égide de MM. J. de Beaumont et P. Villaret.

Publications et échanges : Nous avons édité cette année les *Bulletins* Nos 276 et 277 et les *Mémoires* Nos 60, 61, 62 et 63, représentant un total de 340 pages environ. Le N° 277 termine le volume 64 du *Bulletin* et le N° 61 le volume 9 des *Mémoires*.

Le nombre de nos échanges a augmenté quelque peu, dans la mesure de nos possibilités financières. Les reprises de contact avec l'Allemagne deviennent plus intenses.

Finances : Il apparaît du rapport de notre trésorier que notre situation financière ne s'est pas aggravée au cours des mois écoulés, ce qui est dû essentiellement à la générosité de nos membres. Nous avons reçu avec reconnaissance une somme de 500 fr. de Nestlé S. A. et un don de 200 fr. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay S. A. D'autre part, nous avons pu publier les *Mémoires* Nos 61 et 63 à très peu de frais grâce aux auteurs qui ont supporté en très grande partie les dépenses qu'entraînait l'impression de leur manuscrit. Nous exprimons toute notre gratitude à ces membres généreux.

Sociétés scientifiques locales : A plusieurs reprises il avait été formulé par d'anciens présidents et par la commission de gestion le désir de voir s'unir les différents groupements scientifiques vaudois, mais les circonstances ne semblaient guère propices à la réalisation de ce vœu. Les contacts que nous avons pu avoir cette année avec les présidents de ces sociétés et le succès des manifestations que nous avons organisées en commun nous donnent espoir d'atteindre ce but l'année prochaine. Aussi le comité a-t-il désigné une commission, formée de MM. Bersier, Linder, Plumez et Guéni, qui est chargée d'examiner sous quelle forme cette union peut se faire.

Comité : Le comité s'est réuni sept fois en 1950. En plus des affaires courantes, il s'est occupé essentiellement des problèmes que posent nos publications devant la hausse continue des tarifs d'imprimerie. Le meilleur esprit de cordialité anima chaque séance.

Pour conclure, le président sortant de charge vous remet son mandat avec une grande dette de reconnaissance. Il doit beaucoup aux membres de son comité qui l'ont tous assisté dans ses responsabilités. Il se plaît à relever, comme ses prédécesseurs, le dévouement inlassable de notre rédactrice, Mlle S. Meylan, qui non seulement apporta un soin extrême à la préparation de nos *Bulletins* et *Mémoires*, mais qui a de plus remis sur pied une convention avec l'Imprimerie Baud, l'ancienne ne satisfaisant plus ni l'imprimeur, ni les auteurs, ni le trésorier. Malheureusement les maîtres imprimeurs nous annoncent une nouvelle augmentation de leurs tarifs d'environ 20 % qui compliquera une fois encore la tâche de Mlle Meylan. Il adresse également un chaleureux merci à MM. Mühlethaler et Blanc, qui ont achevé leurs quatre ans de comité : le premier est intervenu avec succès auprès de l'industrie pour que nous bénéficions de subventions et a bien voulu assumer la vice-présidence pendant l'absence de M. T. Posternak; le second a veillé jalousement à nos finances. Il présente ses meilleurs vœux à M. T. Posternak, vice-président, qui quitte notre ville pour occuper la chaire de chimie pharmaceutique à l'Université de Bâle. Il a pu apprécier l'effort sans réserve de notre secrétaire, Mlle M. Bouët, qui, pour assurer la bonne marche de notre administration, ne craint pas de rester au secrétariat bien au-delà de ses heures d'obligations. Il

remercie MM. Frick et Pilet pour les comptes rendus qu'ils font de nos séances dans les journaux lausannois, ainsi que tous ceux qui, par leur activité discrète, permettent de maintenir le renom de notre Société. C'est grâce à ces collaborations précieuses que l'année 1950 fut satisfaisante.

2. M. *Matthey* présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1950.

La commission de gestion, formée d'anciens présidents, ne saurait manquer à l'une de ses traditions les plus vénérables, celle de féliciter le comité du travail qu'il a fourni.

S'il lui est permis de formuler un vœu, c'est que la SVSN continue à serrer les nœuds des liens qui la rattachent aux autres groupements scientifiques vaudois; elle se doit de réunir ceux-ci sous son aile maternelle et tutélaire, ce qui lui permet d'exercer la surveillance discrète d'une vieille poule sur des poussins exubérants et prompts à l'émancipation.

Dans un autre domaine, il lui semble que tous les auteurs de communications scientifiques devraient apporter, le jour même où ils parlent, un bref résumé, dix lignes au maximum, de leur exposé, ceci pour faciliter le travail de nos chroniqueurs scientifiques et par là même, les relations de la SVSN avec la presse dont le devoir est de renseigner le public sur les travaux des savants vaudois. Or, si certaines recherches peuvent être agréablement présentées et commentées par le chroniqueur, il n'en est pas de même pour toutes et nous comprenons que les quotidiens hésitent parfois à publier des comptes rendus d'un érotisme agressif. En quelques lignes, il est au contraire possible à l'auteur de situer son travail dans le vaste domaine de la connaissance.

La Commission de gestion :

R. MATTHEY, A. PLUMÉZ.

3. *Nomination du Comité.* — M. *Posternak* quittant Lausanne, MM. *Blanc* et *Muhlethaler* ayant terminé leur mandat, trois membres sont à remplacer. L'assemblée désigne MM. *Roger Blondel*, *Olivier Dedie* et *Charles Haenny* comme collaborateurs de MM. *Guénin* et *Villaret* encore en charge. Elle réélit M. *Guénin* comme président et nomme M. *Haenny* vice-président.

4. *Nomination d'un membre de la Commission de gestion.* — M. *Matthey*, au terme de son mandat, est remplacé par M. *Charles Blanc*; pour 1951 la Commission est formée de MM. *Bersier*, *Pluméz* et *Blanc*.

Nomination d'un vérificateur des comptes. — M. *Charles Muhlethaler* succède à M. *Regamey*, aux côtés de MM. *Fauconnet* et *Renaud*.

Enfin l'assemblée choisit M. *Jacques de Beaumont* comme délégué-suppléant au Sénat SHSN, en remplacement de M. le Dr *Rosset*.

5. *Budget pour 1951.* — Il est adopté tel que le présente le trésorier, M. *Blanc*.

RECETTES

Intérêts	Fr. 2700.—
Redevance de l'Etat	3000.—
Cotisations	3400.—
Finances d'entrée	50.—
Recettes diverses	20.—
<i>Déficit</i>	430.—
	<hr/>
	Fr. 9600.—
	<hr/> <hr/>

DEPENSES

<i>Bulletin</i>	Fr. 5500.—
Traitements	2100.—
Frais généraux	1400.—
Fondation de Rumine	600.—
	<hr/>
	Fr. 9600.—
	<hr/> <hr/>

6. *Cotisations.* — Les tarifs sont maintenus, de 12 et 8 francs pour les sociétaires habitant ou non Lausanne, de 6 francs pour les étudiants, de 20 francs pour les membres corporatifs, de 150 francs pour les membres à vie, et de 5 francs comme finance d'entrée.

7. *Horaires des séances.* — Il y aura en 1951 les seize séances réglementaires, dont trois assemblées générales.

8. M. *Charles Chessex* lit le

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1950.

L'année écoulée, si elle n'a pas été marquée par des réalisations aussi spectaculaires que celle qui la précéda, n'en a pas moins connu une activité considérable de la part de notre Commission.

Le 31 mars, M. GRIVAZ, atteint par la limite d'âge, quittait son poste de Chef du Service des Forêts, Chasse et Pêche et, de ce fait, cessait de faire partie de notre Commission; c'est avec infiniment de regret que nous avons vu partir ce membre dévoué, dont les avis pondérés nous avaient toujours été fort précieux. Nous tenons à l'assurer encore une fois de toute notre gratitude et lui souhaitons une heureuse retraite. C'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli, pour le remplacer, son successeur à la tête du Service des Forêts, M. CHARLES MASSY, anciennement inspecteur forestier à Grandson. M. Massy n'a éprouvé aucune difficulté à s'adapter à cette tâche d'un genre nouveau pour lui, et nous n'avons qu'à nous louer de sa présence au sein de la Commission.

Délégations : Le nombre de nos délégués a passé à 53, répartis dans 37 localités. Nous avons eu le très grand plaisir d'apprendre la création, à Vaulion, d'une commission locale pour la protection de la nature, composée des membres de la Ligue habitant la localité et présidée par un comité dont un membre a reçu le mandat de délégué de notre Commission. L'esprit qui règne dans ce petit village de montagne mérite d'être souligné et il est à souhaiter que d'autres groupements semblables se forment dans d'autres endroits.

Nous avons organisé cette année une « Journée des délégués » de la Commission, qui eut lieu à Lausanne le dimanche 19 mars et réunit 27 participants. Des exposés touchant à divers problèmes relatifs à la protection de la nature ont été présentés par MM. Boven, Cosandey et Maillefer, membres de la Commission, ainsi que par MM. Altherr, E. Reymond (Leysin), Minder, Rieben et M. Reymond (Vaulion), délégués. Un dîner en commun fut suivi d'une discussion fort nourrie, au cours de laquelle furent évoqués un certain nombre de problèmes à l'ordre du jour, notamment celui de la propagande dans les écoles.

Propagande : M. Mühlethaler a continué son intéressante publication sur nos réserves dans l'*Almanach du Messager Boîteux*. M. SAMUEL AUBERT a parlé du Parc National à Vaulion. M. E. REYMOND a donné à Leysin, dans divers établissements, une série de conférences avec projections sur la réserve d'Ai; ces conférences ont été très goûtées d'un nombreux public. Enfin, le soussigné a parlé de la protection de la nature au cours de l'assemblée de la société de travaux manuels et de réformes scolaires, qui groupe un grand nombre d'instituteurs; il a parlé également à Vaulion et à Ballaigues et a offert une série de cinq conférences et entretiens avec projection de clichés et de films aux patients du Sanatorium Universitaire à Leysin.

La séance annuelle offerte par notre Commission à la SVSN a eu lieu le mercredi 1er novembre et a été consacrée à une causerie de M. EDOUARD RIEBEN, inspecteur forestier à Vallorbe, sur les associations naturelles de plantes forestières dans le Jura. Cet intéressant exposé, illustré d'une série de remarquables clichés en couleurs, fut précédé d'une introduction de M. MASSY.

Consciente de ses responsabilités et de ses devoirs dans le domaine de la propagande scolaire et de l'éducation des masses en matière de protection de la nature, et conformément à l'article 6 des « Directives » de la LSPN, qui prévoit une action dans ce sens de la part des commissions cantonales, notre Commission s'est occupée de trouver le moyen le plus pratique et le plus efficace de résoudre ce problème. Elle a décidé la création d'une sous-commission, qui sera chargée de l'étude de ces questions et qui présentera à la CVPN des propositions pratiques, à soumettre aux hautes autorités du canton. Cette sous-commission, qui a déjà commencé ses travaux, est composée de MM. ALTHERR, BLONDEL, MEYLAN, PACCAUD, PULFER et du soussigné. Elle a en outre invité à participer à ses travaux M. R. STUCKY, professeur aux Ecoles Normales. Elle a envisagé diverses mesures, dont la réalisation ne devrait pas être trop malaisée si une dose suffisante de bonne volonté se manifeste de part et d'autre comme nous voulons l'espérer.

Protection de la flore : Sur demande des autorités communales de Vaulion, Vallorbe et le Pont, et après rapport de M. SAMUEL AUBERT, nous avons appuyé une requête tendant à la protection de la grande Gentiane bleue à la Dent de Vaulion. Le Conseil d'Etat a bien voulu donner son accord à cette proposition.

Tourbières : Nous avons reçu de M. le Dr Lüdi un nouveau rapport, signalant quelques tourbières dignes d'être protégées dans la région de Nyon et du pied du Jura. Nous envisageons d'entreprendre une action en vue de protéger la tourbière de Cuaz-Bousson, entre Burtigny et Longirod.

Réserves. Les Grangettes : Le Département Cantonal des Travaux Publics a désigné, au début de l'année, la Commission extra-parlementaire dont nous avons annoncé la création dans notre précédent rapport. Cette commission s'est réunie cinq fois et a procédé à l'étude de divers problèmes, notamment des questions d'urbanisme. Deux de ses séances ont été entièrement consacrées à la réserve des Grangettes et au projet d'aéroport des Saviez, avec visite des lieux. La majorité de la commission, sans s'opposer en principe à l'idée de la création d'un aéroport en ce lieu, a déclaré s'opposer fermement à toute mutilation d'arbres dans la région et a proposé au Conseil d'Etat de n'autoriser la construction de l'aérodrome qu'à la condition expresse que le rideau d'arbres bordant le lac soit maintenu intact. Le Conseil d'Etat a rendu son verdict dans ce sens et a décidé d'autoriser la construction de l'aéroport des Saviez moyennant certaines réserves, notamment celle mentionnée ci-dessus. Cette restriction obligerait les promoteurs du projet à reculer leurs installations de 200 à 300 mètres, ce qui nous laisse quelque espoir pour le maintien dans son état intégral de cette belle région.

Réserve d'Aï : Divers problèmes se sont posés au cours de cette première année d'existence de la réserve.

Protection de la flore : tandis que la protection de la faune est assurée par les dispositions de l'arrêté sur la chasse, aucun texte légal ne permettait d'assurer la protection totale de la flore prévue par la convention. Après étude de la question, nous avons proposé à la Municipalité de Leysin d'introduire un texte relatif à cette protection dans son Règlement de police, ce qui a été fait.

La Municipalité de Leysin nous a demandé l'autorisation de construire un chalet devant servir de remise-fenil au pâturage d'Aï. Cette construction étant conforme aux termes de la convention, il n'y a pas eu d'opposition. La Municipalité nous a également demandé l'autorisation de procéder à l'exploitation et aux coupes nécessaires pour le bon entretien de la forêt. Sur proposition de M. Massy, nous avons fait remplacer le terme « exploitation » par « traitement conservatoire ».

Le Département Militaire Fédéral a pris un arrêté interdisant les exercices militaires et les tirs dans la réserve, ceci sur la demande de la commission du jardin alpin.

Les écriteaux délimitant la réserve seront placés par les soins et aux frais de la Ligue. M. Reymond a été désigné officiellement comme gardien de la réserve, avec un traitement annuel de 200 fr.

Le lac d'Aï nous a causé passablement de soucis cette année. Alors que son niveau avait atteint au printemps une cote extrêmement réjouissante, dans le courant de l'été, la pression de l'eau, augmentée par l'accroissement de la surface, a agi sur le faible revêtement limo-

neux de la face nord du lac. De plus, à l'occasion d'un violent orage, de grosses vagues se sont produites. Il en est résulté un affaissement de la couche résistante et l'eau s'est frayé un chemin dans une ou plusieurs nouvelles fissures. M. Bersier s'est rendu trois fois sur place dans le courant de l'été et de l'automne. Il préconise un nouveau colmatage. Le devis établi à ce sujet par l'entrepreneur Felli, de Leysin, se monte à 1400 fr. Notre Commission n'a pas jugé opportun de réclamer déjà un nouveau subside à la Ligue et a décidé d'attendre, tout en priant M. Reymond de procéder à des relevés réguliers de la cote du niveau du lac et de lui faire rapport.

Un rapport de M. Reymond nous apprend que la réserve a été visitée cette année par un certain nombre d'associations, parmi lesquelles nous relevons le Cercle vaudois de botanique, le Groupe zoologique de Genève et la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux.

Parc Bourget : La réserve ornithologique et scolaire du Parc Bourget, à Vidy sous Lausanne, nous a causé de graves soucis. Ce lieu était devenu, sous la précédente Municipalité de Lausanne, un centre officiel de camping. D'autre part, l'eau du petit étang se trouvait constamment polluée, au point que des plaintes ne cessaient de nous parvenir à ce sujet. M. Boven, président du Cercle Ornithologique de Lausanne, a pris contact avec la nouvelle Municipalité et, après de nombreux pourparlers, a réussi à obtenir que la convention liant la commune avec la Ligue suisse, par l'intermédiaire du COL, soit enfin mise en vigueur et respectée. Le centre de camping sera donc déplacé et l'eau de l'étang retrouvera sa pureté primitive, condition essentielle de son équilibre; c'est du moins ce qu'on nous a assuré. Le règlement du Parc Bourget, soumis à la Municipalité en 1941, mais qui n'avait pas encore reçu son approbation, a enfin été approuvé, le 17 octobre dernier, de même que le cahier des charges du garde.

Forêt de la Roche aux perce-neige : L'acte constitutif de cette réserve a été signé le 8 juillet, à Ballaigues, devant le notaire Devantey, de Vallorbe. La Municipalité de Ballaigues, que nous tenons à remercier, a pris tous les frais à sa charge.

Tourbière du Sentier : Le Conseil d'administration de la Société de la fabrique d'horlogerie Le Coultre et Cie a décidé de mettre cette sagne au bénéfice de la LSPN par la conclusion d'un contrat de servitude. L'acte constitutif a été signé le 23 novembre, chez Me Béguin, avocat à Lausanne, président du CA. Nous exprimons encore nos sincères remerciements au Conseil d'administration et à son président pour leur geste généreux. Les modalités relatives à l'entretien et à la surveillance de cette réserve seront réglées en accord avec la Municipalité de la commune du Chenit.

Catalogue des réserves : L'article 10 des « Directives » de la LSPN prévoit que les commissions cantonales dressent un inventaire exact de tous les monuments et sites protégés dans leur canton. Les dossiers transmis par nos prédécesseurs nous ont livré une grande abon-

dance de documents et il convient de remercier et de féliciter tout particulièrement M. Linder pour la conscience avec laquelle il a tenu à jour cet inventaire. Tout ces documents seront repris et mis au point par MM. de Beaumont et Nicod, ce qui nous permettra d'obtenir d'ici peu un catalogue absolument complet.

Parc National : Un effort particulier nous est demandé en cette fin d'année par le comité de la LSPN, en vue d'entreprendre une campagne de propagande contre le barrage du Spöl. L'urgence de cette action nous a pris quelque peu au dépourvu, mais nous sommes prêts à mettre tout en œuvre pour donner satisfaction aux dirigeants de la Ligue et contribuer dans la mesure de nos moyens à cette lutte dont l'enjeu ne nous laisse nullement indifférents. M. de Beaumont a bien voulu se charger de s'occuper de cette importante question.

Activités diverses : La Commission a été représentée par son président à la séance consultative des Commissions cantonales, à Berne, le 18 mars. Aucune demande de crédit n'a été présentée à cette occasion.

La Commission consultative de chasse s'est réunie le 10 juillet. Notre Commission y était représentée par son président. Notre première demande : modification de l'énoncé des limites de la réserve d'Aï sur l'arrêté de chasse, a été admise sans opposition. Notre demande de prolonger l'interdiction de chasser la marmotte n'a pas été prise en considération. Une très forte opposition des chasseurs s'est manifestée contre le projet de constituer un district franc aux Aiguilles de Baulmes pour la protection de la petite colonie de chamois qui y a élu domicile : refusé. Au sujet de la chasse au chevreuil, nous avons insisté particulièrement sur le fait que certains chasseurs abusent des véhicules automobiles pour la poursuite du gibier, et surtout sur la déplorable habitude qu'ont certains de ces messieurs d'exhiber leur gibier dans les localités où ils s'arrêtent, ce qui indispose l'opinion publique. Les dirigeants sont d'accord avec nous et nous assurent qu'ils continueront à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir une réforme des mœurs de ces « mauvais chasseurs » ; mais il n'y a aucun moyen d'intervenir légalement.

Pêche sur les lacs Lioson et des Chavonnes : Le Grand Conseil a été saisi d'une motion demandant que l'exercice de la pêche soit autorisé sur ces lacs, qui jouissent actuellement du privilège d'être affermés par les communes propriétaires. Le syndic d'Ormonts-Dessous nous a demandé notre appui pour soutenir sa commune dans ses efforts pour le maintien de son autonomie et pour la sauvegarde de ces deux lacs de montagne contre l'avilissement qui ne manquerait pas de résulter d'une décision conforme aux vœux du motionnaire. Nous avons longuement étudié cette question et résolu qu'il entrerait certainement dans les attributions de la Ligue suisse de prendre la défense de ces deux sites ; c'est pourquoi nous avons avisé la Municipalité d'Ormonts-Dessous que nous nous tenions à sa disposition pour intervenir lorsque le moment serait venu.

Marais du Monneau de Mollens : signalé à l'attention de la Commission par son délégué, M. BESSON, à Apples, ce marais a été visité

par MM. Maillefer et Villaret, qui l'ont jugé intéressant au point de vue botanique. Aucune mesure particulière de protection ne semble s'imposer. La Commission recommande aux botanistes de procéder à l'étude systématique et scientifique de ce site.

Comme on peut en juger par ce qui précède, notre Commission n'a guère l'occasion de rester inactive et les tâches qui l'attendent pour l'avenir sont encore très nombreuses. CH. CHESSEX.

La Commission Vaudoise pour la Protection de la Nature se compose de MM. JACQUES DE BEAUMONT, conservateur du Musée zoologique cantonal; PIERRE BOVEN, procureur général; FLORIAN COSANDEY, professeur de botanique à l'Université; ARTHUR MAILLEFER, professeur de botanique à l'Université; CHARLES MASSY, chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche; JEAN-LOUIS NICOD, professeur d'anatomie pathologique à l'Université; CHARLES CHESSEX, dentiste, président.

Actif : Comptes de la Commission.

Livret de dépôt BCV, y compris intérêts au 1.1.50	Fr. 615.50
Solde en caisse au 1. 1. 50	» 208.90
Subvention de la LSPN	» 100.—
Total	Fr. 924.40

Passif :

Imprimerie (papier, cartes, enveloppes)	Fr. 163.40
Timbres	» 13.15
Circulaires	» 7.—
Déplacements	» 21.80
Plan tourbière du Sentier, 2 copies héliogravure	» 4.—
Total	Fr. 212.35
Solde restant	Fr. 712.05

Soit :

En dépôt à la BCV	Fr. 615.50
En caisse	Fr. 96.55

9. *Propositions individuelles.* — M. Linder remercie M. Guénin pour sa grande activité durant l'exercice écoulé et lui exprime la satisfaction de l'assemblée de le conserver une année encore à la présidence.

Conférence

M. le professeur Robert Matthey. — L'origine de l'homme (avec projections).

Séance du 17 janvier 1951, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. H. Guénin, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 décembre 1950 est adopté.